

The logo for ESS France, featuring the text 'ess' in a light blue, lowercase, sans-serif font above the word 'France' in a smaller, dark blue, uppercase, sans-serif font. The background of the logo is white with a subtle blue circular graphic element.

ess
France

The logo for 'La République de l'ESS', featuring the text 'La République de l'ESS' in a white, sans-serif font inside a teal circle. The circle is surrounded by several smaller, overlapping circles in shades of yellow and orange.

La République
de l'ESS

FOCUS D'ESS FRANCE

L'ESS, pilier d'un nouveau modèle européen

“

Le développement de l'ESS à l'échelle européenne ne concerne pas seulement l'économie, mais une conception de la démocratie, au moment où certains régimes, [...], basculent dans l'autoritarisme, ou lorsque les GAFAM tendent à imposer des scénarios d'avenir inquiétants pour nos sociétés.

”

Jérôme SADDIER

Édito

L'ESS fait partie des conditions d'un « futur désirable » qui reposera sur une économie plus orientée vers les besoins humains, qui prendra sa part des enjeux de la transition écologique, qui incarnera un autre rapport au travail, et qui enrichira la démocratie. Ces attentes nous obligent. Individuellement et collectivement. Dans nos comportements, dans nos engagements et dans nos organisations. Les enjeux du pays nous concernent dans l'ESS plus que jamais.

Face à la crise que nous traversons, la conviction de notre utilité n'aura fait que se renforcer, l'ESS permettant de faire vivre la solidarité jusqu'au dernier kilomètre, assurant la réponse aux besoins essentiels de nos concitoyens, et s'appuyant (plus fortement que le reste de l'économie) sur l'emploi pour relancer les activités interrompues par la pandémie.

L'ESS permet d'apporter des réponses multiples, adaptées et innovantes, aux enjeux sociaux et environnementaux. Cette approche pluridimensionnelle doit permettre d'influencer toute l'économie, d'ESSiser le modèle actuel dont chacun peut constater l'insoutenabilité. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie de demain, à condition d'agir dès aujourd'hui.

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés.

Les livrets thématiques qui en ressortent ont pour but de rendre visible l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et de permettre de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.

Le développement de l'ESS à l'échelle européenne ne concerne pas seulement l'économie, mais une conception de la démocratie, au moment où certains régimes, y compris en Europe, basculent dans l'autoritarisme, ou lorsque les GAFAM tendent à imposer des scénarios d'avenir inquiétants pour nos sociétés.

L'ESS a son mot à dire et un rôle capital à jouer dans le chemin que doit prendre l'Europe, y compris dans son autonomie stratégique : en effet, l'ESS constitue un trait caractéristique du modèle de société de notre continent, où le principe démocratique régule le fonctionnement de l'économie et la lucrativité limitée est la base d'activités importantes.

Nous souhaitons que davantage de moyens soient alloués à l'économie sociale et que l'ESS soit mieux repérée dans le cadre juridique européen, ce qui ne manquerait pas de stimuler son développement.

Comment faire pour que le développement de l'ESS dessine l'avenir de l'Europe ?
C'est l'interrogation à laquelle nous souhaitons apporter des réponses via ce livret.

Jérôme SADDIER

Président d'ESS France





ESS France

ESS France est la voix de référence de l'économie sociale et solidaire. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres Régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités. Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France souhaite contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire dans toutes ses dimensions.

ESS France existe depuis une vingtaine d'années et bénéficie depuis la loi du 31 juillet 2014 d'un agrément la reconnaissant comme structure représentative de l'ESS à l'échelle nationale.

Des livrets pour s'interroger sur les grands défis auxquels l'ESS doit répondre

En 2020 et 2021, ESS France a engagé une démarche inédite et ambitieuse visant à fédérer ceux qui font l'ESS autour d'une déclaration d'engagement exprimant les raisons d'agir de l'ESS pour une République sociale et solidaire, à retrouver sur <https://www.ess-france.org/>. Faisant suite à une tribune publiée par Jérôme Saddier, président d'ESS France, en mai 2020, cette démarche participative a abouti en décembre 2021 au premier Congrès de l'ESS, souhaitant répondre à l'ambition affirmée pour l'ESS de penser « plus grand qu'elle-même ». Les travaux du congrès, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social républicain, ont permis d'aborder divers sujets sous un angle nouveau et de penser de nouveaux horizons de son développement et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

Ces livrets sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés. Ils donnent la parole aux acteurs clés experts des thématiques identifiées que ce soit à l'échelle territoriale ou encore nationale et même internationale. Ils pourront alimenter utilement les décideurs qui veulent s'en saisir pendant ou après les échéances électorales de 2022. Plus largement ces livrets souhaitent inspirer toutes celles et ceux qui veulent s'impliquer dans la transformation de ce monde et faire en sorte que « les jours d'après soient les jours heureux » ainsi que le formulait le texte fondateur de la démarche.

Carte d'identité d'ESS France

ESS FRANCE, TÊTE DE RÉSEAU DE L'ESS

Toutes les structures de l'ESS représentées



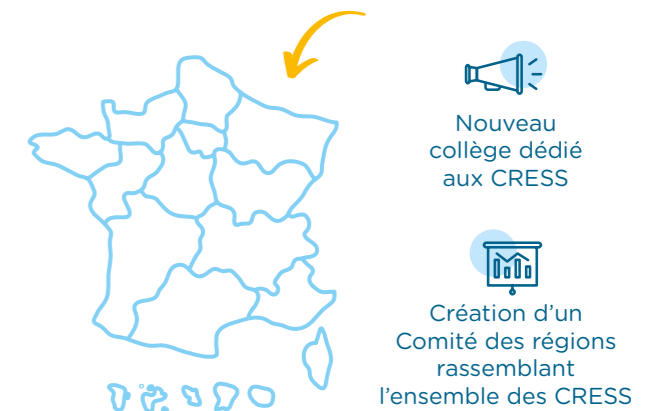
L'ESS, implantée dans l'ensemble des secteurs d'activité



LES 4 COLLÈGES



UNE PLACE PLUS GRANDE AUX TERRITOIRES



UNE ATTENTION À LA DÉMOCRATIE ET AU RENOUVELLEMENT



Engagée pour les ODD

contact@ess-france.org
www.ess-france.org

Présentation de la thématique

ET SI L'ESS ÉTAIT L'AVENIR DE L'EUROPE ?

Le développement de l'ESS, cette économie résiliente et de proximité « du dernier kilomètre de l'intérêt général », est le levier indispensable pour que l'horizon de l'Union Européenne soit social et solidaire, pour inventer et mettre en œuvre les solutions face aux impasses du modèle économique actuel qui ont contribué à ces urgences économiques, écologiques, sociales mondiales, dont les conséquences sont redoutables sur la prospérité de nos sociétés, de nos cohésions sociales voire sur nos démocraties.

L'économie sociale est une réalité indéniable à l'échelle Européenne. Elle est structurante dans les politiques de cohésion sociale et territoriale voire dans certains secteurs industriels.

Pour parvenir à un changement d'échelle nécessaire, il faut permettre à l'économie sociale et solidaire d'être l'outil efficient et décisif d'une politique de relance européenne et mondiale ambitieuse, partenariale et durable. Par ailleurs, l'ESS manque de la reconnaissance institutionnelle nécessaire à son bon développement. Alors que de nombreux Etats membres ne se sont pas encore dotés d'un arsenal législatif pour ce mode d'entreprendre, les Etats qui l'ont fait ont des définitions éparpillées de l'ESS.

Le 8 décembre dernier a été proclamé le plan d'action de la Commission européenne pour l'ESS.

Ce plan d'action, présenté par la Commission européenne en décembre 2021, est le fruit d'une longue mobilisation portée depuis 2014 par Social Economy Europe et ses membres aux côtés des institutions européennes, pour développer l'économie sociale dans toute l'Europe et libérer son potentiel de création d'emplois de qualité et de cohésion sociale.

La Présidence du Conseil de l'Union européenne, intervenue dans la foulée de l'adoption du plan d'action pour l'économie sociale, permet à la France d'occuper une place prépondérante à l'échelle européenne et internationale pour les années à venir.

Une fenêtre d'opportunité inédite s'ouvre pour l'ESS en Europe et au plan international. Elle doit être saisie sans tarder.

Et si l'ESS était l'avenir de l'Europe ?

2,8
MILLIONS

C'est le nombre d'entreprises et organisations de l'économie sociale en Europe.

13,6
MILLIONS

C'est le nombre de salariés de l'ESS en Europe.

232
MILLIONS

C'est le nombre de membres de coopératives, mutuelles, organismes paritaires, associations et fondations.

LES ENJEUX

- * *Le rôle systémique de l'ESS dans le modèle de société européen est encore largement un impensé.*
- * *Néanmoins, la Commission européenne a reconnu l'ESS en mai 2021, comme faisant partie de l'un des 14 écosystèmes industriels pour une relance juste et durable de l'Union européenne.*
- * *Le plan d'action accorde plus qu'une reconnaissance symbolique à l'économie sociale en Europe il reconnaît sa légitimité au cœur de l'Europe sociale.*
- * *Les ambiguïtés et les insécurités dont l'économie sociale est l'objet dans le droit européen qui ignorent les spécificités de ses modèles freinent sa reconnaissance et son développement.*
- * *Les besoins de financement qui ne sont pas couverts sur le marché ont été estimés à 6,7 milliards d'euros pour la période de programmation 2021-2027. L'accès à un financement sur mesure et à un soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire sont primordiaux pour renforcer leurs capacités.*



Céline Thiebault-Martinez
Secrétaire générale de l'IPSE



Juan Antonio Pedreño
Président de
Social Economy Europe

Interview croisée

Le modèle européen a-t-il besoin d'un nouveau souffle ?

Juan Antonio Pedreño : C'est évident que le modèle Européen expérimente des tensions, comme la plupart de nos démocraties. Le non au projet d'une constitution pour l'Europe (déjà en 2005), la crise économique et financière de 2008, le Brexit en 2021, l'hégémonie des mouvements politiques autoritaires et libéraux dans plusieurs pays d'Europe, constituent une démonstration de ces tensions. L'apogée de la désaffection vers ce projet collectif (uni dans la diversité, uni autour de valeurs, comme c'est le cas de l'économie sociale), ce fut la crise de 2008, la réponse austéritaire, et la montée des inégalités, et de la pauvreté en Europe. La réalité est que l'Europe et ses États ont su tirer certaines conclusions de ses propres erreurs et de ces perceptions. La réponse à la crise de la COVID, et des politiques préalables comme le Socle Européen de Droits Sociaux en sont une démonstration, ainsi que l'achat mutualisé des vaccins ou encore le Plan de Reprise.

Il reste beaucoup à faire, beaucoup à améliorer pour reconnecter avec l'ensemble des citoyens.

“

Le modèle Européen expérimente des tensions. [...] Il reste beaucoup à faire, beaucoup à améliorer pour reconnecter avec l'ensemble des citoyens.

Juan Antonio Pedreño

”

Céline Thiebault-Martinez : Le modèle européen souffre depuis plusieurs années d'une désaffection réelle de la part des citoyens. L'adhésion aux principes de l'Union, son utilité sont de plus en plus questionnées et très souvent abordées sous l'angle du rapport entre le coût de l'Union et ce qu'il rapporte effectivement aux peuples de chaque état, comme l'ont montré les débats ayant conduit au Brexit. Cela étant, la crise en Ukraine est venue démontrer de façon éclatante, l'impact et la puissance d'une Union européenne forte et unie autour d'objectifs essentiels et clairs :

la paix sur notre continent et le respect du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'expérience acquise dans cette période de tensions où le dialogue entre les membres et la solidarité des peuples ont été prépondérants, doit être cultivée pour donner naissance à un nouveau souffle qui ne soit pas seulement celui d'une défense et d'une diplomatie européennes.

L'ESS peut-elle constituer une source d'inspiration ?

J. A. P. : L'Europe s'est tournée vers l'économie sociale lors des deux dernières grandes crises. L'Initiative pour l'Entrepreneuriat Social, un projet de la Commission porté en 2011 par Michel Barnier, et qui -entre autres- a eu un impact sur les marchés publics et l'inclusion de clauses sociales et environnementales ; et le Plan d'Action pour l'Économie Sociale en 2021, la nouvelle politique publique de l'UE pour l'économie sociale et solidaire, qui est accompagnée par une reconnaissance de l'ESS comme l'un des 14 écosystèmes industriels pour la reprise économique et pour la résilience de l'Europe.

Comme toujours, nous ne sommes pas arrivés jusque-là grâce uniquement à la volonté des Institutions Européennes, ces politiques sont le résultat d'une alliance entre l'économie sociale (SEE et ses membres, dont ESS France et l'IPSE, ont porté la proposition d'un Plan d'Action Européen pour l'ESS depuis 2014), le Parlement Européen, certains pays, et même d'autres ami.e.s de la société civile européenne. Aujourd'hui nous avons un bon nombre de nouvelles opportunités (financières, politiques, instruments de conseil, initiatives de visibilité, connexion avec d'autres grandes politiques

comme l'industrielle) pour développer l'économie sociale en Europe, c'est à nous d'en profiter. Notre responsabilité, comme écosystème, est de savoir en profiter, notre objectif, comme organisation représentative de l'ESS en Europe, est de passer de 6.3% de l'emploi en Europe aujourd'hui (soit 13,6 millions d'employés), à au moins 10% de l'emploi en 2030, c'est-à-dire autour de 24,3 millions d'emplois. C'est un objectif ambitieux, mais les objectifs et l'ambition sont des ingrédients nécessaires pour transformer la réalité.

“

L'économie sociale et solidaire peut et doit être une source d'inspiration importante pour un nouveau modèle européen qui comprendrait un volet social prépondérant.

Céline Thiebault-Martinez

”

C. T-M. : L'économie sociale et solidaire peut et doit être une source d'inspiration importante pour un nouveau modèle européen qui comprendrait un volet social prépondérant. Au cours de la crise sanitaire, les entreprises relevant de l'ESS ont fait la démonstration qu'une dynamique entrepreneuriale basée sur l'utilité sociale, était porteuse de sens et répondait aux aspirations des nouvelles générations. Chaque année, ce sont ainsi 25% des entreprises créées au niveau européen qui relèvent de l'ESS.

Une Europe sociale forte, est-elle une des réponses à la montée des nationalismes et d'une certaine défiance vis-à-vis du projet global européen ?

J. A. P. : Bien sûr que oui ! Aujourd'hui je changerais la citation « c'est l'économie, idiot » de Clinton, par « c'est les inégalités », car c'est la principale source de ras-le-bol et de fracture de nos sociétés. Aujourd'hui le progrès doit être une aventure collective, pas une excursion individuelle. Nous devons construire une économie au service des personnes et de la planète. Le Pacte Vert (Green Deal) et une économie au service des personnes sont deux des six priorités politiques de la Commission pour ce mandat. Dans ce contexte, l'économie sociale à beaucoup à dire et à faire.

Le futur ne peut pas être celui des modèles autoritaires et/ou promoteurs des inégalités, le futur est notre modèle social, le futur est dans nos racines, le futur c'est la cohésion sociale, le renforcement du bien-être, la solidarité, le partage, la collectivité et l'investissement sans précédent dans la transition verte.

C. T-M. : Le projet européen lorsqu'il est construit strictement autour des questions économiques et du moins-disant social, donne lieu à des incompréhensions, attise le rejet des autres, comme ce fut le cas par exemple, avec la directive sur les travailleurs détachés. Face à la situation de l'Ukraine l'engagement franc de l'Europe à la fois en tant qu'union d'Etats mais aussi en tant qu'union des peuples, montre toute sa puissance dans des contextes géopolitiques graves. Cette puissance doit être mise au service d'un projet global européen, intégrant un volet social fort.

Le modèle français de l'ESS est-il un des exemples à suivre à l'échelle européenne ?

J. A. P. : Sans doute oui ! La France apporte des innovations intéressantes : vos sociétés coopératives d'intérêt collectif, qui permettent des belles expériences de collaboration publique-privé ; votre loi cadre pour l'ESS, qui a suivi et innové par rapport aux lois espagnole de 2011, et Portugaise de 2013 ; la finance solidaire, ou encore des expériences de terrain fortement novatrices. On a beaucoup à apprendre les uns des autres, et aussi nous avons beaucoup à faire ensemble !

C. T-M. : La France reconnaît l'économie sociale et solidaire depuis 1981. Depuis l'adoption en 2014 de la loi-cadre sur l'ESS, le secteur est organisé autour d'un acteur de premier plan qu'est ESS France. L'existence depuis plusieurs années maintenant de responsables gouvernementaux, ministres et secrétaires d'Etat, en charge de ce secteur, a installé l'économie sociale et solidaire comme un espace incontournable et crédible de notre développement économique. D'autres pays européens sont aussi fortement mobilisés : en 2013, le Portugal a donné une reconnaissance constitutionnelle à l'ESS ce qui est remarquable. À ce jour, les modèles ne manquent pas à l'Europe pour apporter une reconnaissance institutionnelle à l'ESS.

“

Nous devons construire une économie au service des personnes et de la planète. [...] Le futur ne peut pas être celui des modèles autoritaires et/ou promoteurs des inégalités, le futur est notre modèle social [...].

Juan Antonio Pedreño

”

Quelle analyse faites-vous du tout premier plan d'action de la Commission européenne pour l'économie sociale présenté le 9 décembre dernier ?

J. A. P. : Premièrement nous nous félicitons, c'est un exemple d'écoute, ce Plan d'Action c'est SEE qui le demandait avant que les Institutions en soient convaincues. Nous nous sommes mutuellement convaincus, nous avons dialogué, nous avons appris et nous avons défini nos objectifs. C'est donc un bon Plan d'Action, avec plus de 39 actions concrètes importantes, avec une conception commune de l'économie sociale en Europe fondée sur nos valeurs et principes, avec un horizon temporel 2021-2030, et avec l'ambition de mobiliser 2,5 milliards d'euros du budget européen pour des investissements en économie sociale, additionnels à ce que mobilisera le Plan de Reprise Européen #NextGenEU géré par les Etats Membres, mais aussi les autres niveaux d'administration (locale, régionale et État). Comme tout plan d'action, c'est une collection de belles promesses, qui nécessitent la participation de tous les acteurs pour être mises en oeuvre. L'économie sociale, dans son ensemble doit s'engager pour la réalisation de ce Plan d'Action. Aux côtés de nos 20 membres de partout en Europe, dont ESS France, SEE sera en première ligne.

C. T-M. : Cette initiative est à saluer car elle va dans le sens d'une reconnaissance européenne de l'ESS évoquée ci-dessus et c'était attendu depuis longtemps. Le plan d'action de la Commission européenne est aussi prometteur et il faudra être attentif aux résultats et aux actions qui en découleront.

“

Le plan d'action de la Commission européenne va dans le sens d'une reconnaissance européenne de l'ESS. Il est prometteur et il faudra être attentif aux résultats et aux actions qui en découleront.

Céline Thiebault-Martinez

”

Est-ce que le plan d'action permettra de pallier au manque de reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale, reconnaissance nécessaire à son développement ?

J. A. P. : Je l'espère ! Voici quelques objectifs pour les années à venir pour lesquels l'action collective est indispensable :

- Impulser la modernisation de cadres juridiques et politiques de l'économie sociale en Europe, particulièrement dans les pays où l'écosystème est moins développé. Dans certains pays la création d'une entreprise d'économie sociale n'est pas une tâche facile et la visibilité de nos modèles est très limitée. L'Europe ne peut pas légiférer sur l'économie sociale, mais elle peut accompagner les États et les collectivités à apprendre les uns des autres, et à moderniser leurs lois et politiques. On achèvera cet objectif à travers une Recommandation du Conseil, qui devrait être adoptée en 2023, probablement sous la Présidence Espagnole du Conseil.

- Assurer la participation des employeurs de l'économie sociale dans le dialogue social européen intersectoriel, une tâche difficile mais à laquelle nous ne renonçons pas.

- Impulser les alliances à l'échelle européenne et les investissements dans des projets stratégiques d'économie sociale, particulièrement dans des domaines liés à la transition verte, la transition

digitale, et le bien-être, les services sociaux et la protection sociale.

C. T-M. : Prise entre le secteur public et le secteur privé, l'économie sociale n'est pas reconnue dans les textes européens. La reconnaissance institutionnelle de l'ESS passe par la création d'un cadre réglementaire commun garantissant une réelle sécurité juridique. Ce cadre permettrait aussi l'accès à des financements qui restent fermés pour le moment à l'ESS, dont le sous-financement est évalué à au moins 1 milliard d'euros par an en Europe.

Les acteurs de l'ESS demandent depuis de nombreuses années la modification de l'article 54 du TFUE, qui ignore la spécificité des entreprises à la lucrativité limitée. Cette modification suppose un accord majoritaire au sein du Conseil européen, et elle ne semble pas encore à l'ordre du jour. Cela étant, la Commission semble avoir pris la mesure de la nécessité d'accompagner et d'encourager le nécessaire changement d'échelle de l'ESS.

Comment développer les logiques d'alliances de la société civile à l'échelle européenne sur l'économie sociale ?

J. A. P. : Je vais utiliser une phrase de mon collègue, ami et Président d'ESS France, Jérôme Saddier, qui est aussi vice-président de SEE : en construisant des projets plus grands que nous-mêmes. Les alliances avec les mouvements de lutte contre le changement climatique, les syndicats, les PME et entreprises responsables, les administrations publiques, les universités et la recherche, la philanthropie, les mouvements sociaux, les jeunes, et en général la visibilité

sociale, sont des éléments clés pour achever les énormes transformations auxquelles nous sommes confrontés sans créer des fractures profondes dans nos sociétés. Ce moment de changement, de transformation doit être une tâche collective. L'économie sociale a aussi beaucoup à gagner par de plus de structuration au niveau européen et international.

“

Les alliances sont des éléments clés pour achever les énormes transformations auxquelles nous sommes confrontés sans créer des fractures profondes dans nos sociétés.

Juan Antonio Pedreño

”

C. T-M. : L'IPSE, acteur historique de la société civile organisée en Europe, qui dispose de relais tant au niveau des centrales syndicales européennes que de nombreuses ONG ou fédérations, est mobilisée pour porter la voix des acteurs de la solidarité au cœur des institutions européennes.



Regards
d'experts

Patrick Klein

CHEF D'ÉQUIPE ÉCONOMIE SOCIALE
DG MARCHÉ INTÉRIEUR - COMMISSION EUROPÉENNE



Patrick Klein

BIOGRAPHIE

DG Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME (GROW) – Commission Européenne.
Patrick KLEIN est actuellement responsable de l'équipe « Economie Sociale » au sein de l'unité « Proximité, Economie Sociale et Industries Créatives » de la DG GROW.
Travaillant depuis 2002 au sein des institutions européennes, il a occupé divers postes notamment dans le domaine de l'accès au financement pour les PME, la politique entrepreneuriale ou la réalisation du marché intérieur.
Patrick Klein a une expérience dans le secteur privé où il a été consultant pour Arthur Andersen et Deloitte de 1997 à 2001. Il est diplômé du Collège d'Europe (Bruges) et de l'Université de droit et de sciences politiques de Strasbourg.

Notre époque est marquée par une profonde prise de conscience des défaillances d'un modèle de développement trop souvent axé sur un simple objectif de croissance.

Nous avons besoin aujourd'hui de retrouver du sens dans nos activités économiques, de lutter contre les inégalités et d'assurer une meilleure cohésion de notre société grâce à une solidarité accrue et un renforcement des liens sociaux.

Dans un contexte où la capacité de résilience est mise à rude épreuve, promouvoir et renforcer l'économie sociale constitue donc aujourd'hui à la fois une nécessité et une évidence.

C'est dans cet esprit que la Commission européenne a fait paraître, le 9 décembre dernier, son plan d'action sur l'économie sociale où les acteurs du terrain ont été consultés de manière régulière durant sa préparation. La Commission se propose d'**agir dans trois domaines en particulier** :

✳️ Créer les conditions propices à l'essor des entités de l'économie sociale

Il est nécessaire de renforcer un environnement propice à l'essor de l'économie sociale. Cela inclut notamment une réflexion approfondie sur les questions liées à la fiscalité, aux marchés publics ou aux aides d'État. La Commission abordera ces questions dans le cadre d'une recommandation juridique qu'elle proposera au Conseil. Cette recommandation, qui devrait être prête pour 2023, invitera les États membres à développer des politiques publiques pertinentes pour les structures de l'économie sociale.

✳️ Ouvrir aux organisations de l'économie sociale des possibilités pour démarrer et se développer

Ces entités ont également besoin de mieux appréhender leur environnement réglementaire, renforcer leur compétences managériales/digitales ou, pour certaines, trouver des partenaires pour croître. Il faut stimuler la formation à l'entrepreneuriat social et coopératif, développer les incubateurs sociaux, améliorer l'accès au financement ou aider les porteurs de projets à choisir la forme juridique la plus adéquate pour leur entreprise.

Pour la période 2021-2027, la Commission entend renforcer son soutien au-delà des 2,5 milliards

d'euros qui, selon les estimations, avaient été alloués à l'économie sociale pour la période 2014-2020. Parmi les actions prévues, la Commission démarrera en 2023 un nouveau portail européen qui permettra aux acteurs de cet écosystème de trouver, au sein d'une seule plateforme, toutes les informations dont ils ont besoin. Nous lancerons également de nouveaux produits financiers en 2022 dans le cadre du programme InvestEU et mettrons en place un Centre européen de compétences pour l'innovation sociale.

✳️ Veiller à ce que l'économie sociale et son potentiel soient reconnus

Le plan d'action vise à améliorer la visibilité de l'économie sociale et une reconnaissance approfondie de son potentiel. La Commission mènera des activités de communication mettant en lumière le rôle et les spécificités de cette économie pour le développement des territoires.

Elle débutera en outre des travaux visant à recueillir des données qualitatives et quantitatives qui permettront de mieux comprendre l'impact du secteur sur le développement économique et la cohésion sociale en Europe. La Commission organisera également des formations destinées aux agents de la fonction publique, notamment dans le cadre des marchés publics socialement responsables. La Commission développera enfin l'économie sociale aux niveaux régional et local en encourageant les échanges transfrontaliers de bonnes pratiques.

“

Dans un contexte où la capacité de résilience est mise à rude épreuve, promouvoir et renforcer l'économie sociale constitue donc aujourd'hui à la fois une nécessité et une évidence.

”

Les acteurs de l'économie sociale doivent être les moteurs de la transition écologique et numérique. Avec ce plan d'action, un « parcours de transition » (« transition pathway ») est également lancé ; l'objectif étant d'élaborer des mesures pour développer une politique industrielle soutenable où les acteurs de l'ESS trouveront toute leur place. Si le rôle de l'Europe est primordial pour promouvoir une économie plurielle, cette nouvelle stratégie ne pourra réussir que si les acteurs nationaux, régionaux et locaux se l'approprient et développent des actions et expérimentations concrètes sur le terrain. Ensemble, nous avons les moyens de réussir. Grâce à l'économie sociale, construisons un modèle d'avenir synonyme de progrès pour tous !

Carte blanche

La Commission européenne a lancé en 2018 le réseau « Régions Européennes de l'Economie Sociale ». Fort de plus de 100 membres, celui-ci permet de mettre en exergue des expérimentations locales ou d'échanger des bonnes pratiques pour que notre économie soit plus résiliente, plus innovante et plus inclusive. De nombreuses régions sur le continent se sont ainsi montrées intéressées par les exemples français. Les PTCE, l'expérience Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), les incubateurs sociaux ou les « tiers-lieux » ont trouvé un large écho auprès des décideurs politiques publics européens.

Hugues Sibille

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPE
CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ESS

Le contexte du plan d'action européen pour l'Économie sociale (ES)

La France considère souvent l'Europe comme une « France en Grand » dont tous les États membres partageraient les mêmes cadres conceptuels et juridiques. Il n'en est évidemment rien. Il n'y a pas de loi de 1901 ou de loi de 2014 dans tous les États membres. **Le concept d'économie sociale, réunissant les sociétés de personnes par opposition aux sociétés de capitaux, fut clairement d'inspiration française.**

Pour les Allemands, « l'économie sociale », c'est le modèle rhénan d'économie de marche et la cogestion. Ce ne sont pas des réserves impartageables et une gouvernance démocratique. L'émergence de l'entrepreneuriat social, d'origine anglo-saxonne, n'a fait que compliquer les choses. Il faut donc admettre que **les concepts et législations des États membres diffèrent**. Le Plan d'action constitue une avancée certaine et un motif de satisfaction pour la France dans la mesure où la définition du plan retient le terme d'économie sociale et en donne une définition proche de la loi française de 2014.

La reconnaissance européenne de l'ES et la politique communautaire ont fonctionné par à-coups, dépendant de la volonté politique du Président ou d'un Commissaire. Je note que ce sont souvent des Commissaires français qui ont fait avancer les choses, comme Jacques Delors ou Michel Barnier. La France a une responsabilité particulière, d'où l'enjeu de la Présidence Française au 1er janvier.

Michel Barnier a mis en place le GECES, participe à ses travaux, rédige et lance la SBI, et pilote la première conférence de Strasbourg. Ce fut une période dynamique. Après quoi la Commission est rentrée de nouveau en léthargie.

Deux institutions ont alors maintenu un minimum de flamme : l'intergroupe parlementaire, et le conseil économique et social européen. Des fonctionnaires européens, notamment de la DG Emploi et de la DG Grow, ont continué à pousser le sujet, notamment via le GECES qui constitue une mémoire de la politique communautaire.

Carte blanche

Les planètes semblent alignées pour un progrès européen de l'ESS. Un contexte d'ouverture de la Commission plus favorable en raison des menaces climatiques et des suites de la crise sanitaire, un commissaire motivé, un plan d'action annoncé, un groupe d'experts en place (GECES). Mais maintenant, tout dépendra de la réalité de la mise en œuvre de ce plan, de son suivi, de la mobilisation des acteurs de terrain, d'une construction de l'Europe aussi par en bas. C'est motivant. L'ESS est l'Économie d'avenir de l'Europe, soyons en les ardents défenseurs !

“

Le Plan d'action constitue une avancée certaine et un motif de satisfaction pour la France dans la mesure où la définition du plan retient le terme d'économie sociale et en donne une définition proche de la loi française de 2014.

”

Comment inscrire durablement l'ES dans la politique communautaire ?

On attend ici le Plan d'action sur trois sujets :

- inscrire l'ES dans des textes européens à valeur législative. C'est en particulier la question délicate et non consensuelle des entreprises à but lucratif limité,
- avoir un commissaire consacré à l'économie sociale,
- doter la Commission d'équipes compétentes dédiées exclusivement à l'ES.

L'Europe de l'ES ne saurait se résumer à la Commission Européenne.

Le sujet est aussi (et peut-être surtout) l'Europe des acteurs de l'ESS. En France, l'Europe est pour beaucoup synonyme de la grosse caisse du Fonds Social Européen (FSE), de subventions, de procédures, ou de complications sur les services d'intérêt général.

Les sociétés civiles européennes de l'ES sont insuffisamment mises en réseau et en système de coopération. C'est vrai pour l'ESS française qui reste assez hexagonale. Ainsi les PTCE français sont peu articulés avec le concept européen de cluster d'innovation sociale.

Il y a peu de joint-venture, peu de transferts de savoir-faire, peu d'outils de financement européens d'économie sociale. On peut attendre du plan qu'il facilite une communauté apprenante par des programmes de type Erasmus.



Hugues Sibille

BIOGRAPHIE

Hugues Sibille, né en 1951, est une personnalité majeure de l'économie sociale et solidaire. Ancien Délégué interministériel et ancien Directeur à la Caisse des Dépôts, il a mis en place des outils essentiels comme les SCIC, les DLA, l'Avisé, etc. Entré au Crédit Coopératif, il en devient Vice-Président de 2010 à 2014, puis Président de la Fondation de 2015 à 2020. Depuis 2015, il préside bénévolement Le Labo de l'ESS, le think tank de l'ESS, qui promeut les initiatives inspirantes du secteur. Reconnu sur le plan international, il est expert auprès de la Commission Européenne et préside la commission Europe du Conseil Supérieur de l'ESS.

Et on peut espérer que la Conférence de Strasbourg 2022 soit un booster de cette Europe des acteurs de l'ESS sur des sujets comme la santé, l'alimentation durable, la mobilité, l'éducation populaire, la transition énergétique...

Émilie Banny-Ducelier

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ESS DU GROUPE VYV
ADMINISTRATRICE HARMONIE MUTUELLE & GROUPE VYV



**Émilie
Banny-Ducelier**

BIOGRAPHIE

Diplômée en Science Politique Gouvernance mutualiste, Émilie Banny-Ducelier dispose de plus de 10 ans d'expériences dans l'Économie Sociale et Solidaire. Chargée de mission à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Grand Est depuis 2018, elle œuvre avec la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg pour co-construire la politique publique de l'ESS, Émilie Banny-Ducelier y anime les réseaux, gère les projets et est référente guide des bonnes pratiques dans l'Économie Sociale et Solidaire. Émilie Banny-Ducelier a rejoint Harmonie Mutuelle en 2013, Administratrice et membre du comité exécutif depuis 2019, elle est en charge de la dimension sociétale de l'entreprise et membre de la commission développement durable pour le Groupe VYV. Depuis 2020, Émilie Banny-Ducelier est membre du bureau, et référente Économie Sociale Solidaire au sein du Groupe VYV.

Le Plan d'action sur l'ESS présenté par Nicolas Schmit apporte une reconnaissance du potentiel que revêt l'économie sociale pour les futures politiques de l'Union européenne.

L'horizon de ce plan étant 2030, l'implication et les propositions des acteurs pour rendre concrète cette feuille de route est fondamentale, tout comme sa réévaluation régulière.

C'est le sens de notre plaidoyer en tant que groupe, et de notre coopération approfondie avec Solidaris, affirmation de notre contribution en tant que mutuelles.

Acteurs de la santé et de la protection sociale, nous portons une vision de long terme du bien-être des citoyens.

Lors des travaux autour du Socle Européen des droits sociaux nous avons salué – en dépit d'absence de contrainte juridique – la dynamique quant à l'évolution de l'Union européenne vers davantage de progrès social. Nous avons alors appelé de nos vœux un renforcement, un approfondissement des principes, pour les moyens donnés, la gouvernance, et pour un pacte pour l'Europe de la santé. Des mesures qui autoriseraient à ouvrir des perspectives et à générer des impacts sociaux, médicaux, de santé mais aussi financiers, concourant à l'intérêt général.

De même, **pour ce qui concerne le Plan d'action ESS, il importe d'approfondir les objectifs** afin, notamment :

- d'améliorer les stratégies de collaboration entre les administrations publiques et les organisations de l'économie sociale,
- de travailler sur le sujet des aides d'Etat,
- de contribuer au Centre pour l'innovation sociale,
- de définir une politique fiscale juste,
- d'élaborer des indicateurs de mesure de l'impact social et de cadre de la taxonomie sociale,
- de faire advenir l'intention de la Commission d'augmenter le niveau de soutien et d'instruments financiers (2,5 milliards d'euros précédemment) pour la période 2021-2027.

Sur ce sujet des instruments financiers, actionnons les leviers pour favoriser l'investissement social.

Placées dans une situation de concurrence faussée avec les entreprises lucratives, les entreprises de l'économie sociale sont freinées dans leur développement : ces obstacles peuvent être levés.

Groupe mutualiste, nous fondons notre action sur une vision d'intérêt général, action qui s'implique dans des dispositifs notamment en investissant ou en agissant dans des domaines ou pour des publics qui, selon une approche lucrative, ne présentent pas un intérêt financier suffisant.

“

Le Plan d'action sur l'ESS présenté par Nicolas Schmit apporte une reconnaissance du potentiel que revêt l'économie sociale pour les futures politiques de l'Union européenne.

”

Quant à l'usage de nos excédents, comme groupe de l'ESS détenu par ses membres, nous ne distribuons pas de dividendes aux actionnaires mais les réinvestissons afin d'améliorer nos offres au service de nos membres.

Nous ne pouvons donc faire appel qu'à nos fonds propres, détenus collectivement par nos membres, ou à des prêts. Nous ne pouvons lever des fonds sur le marché boursier. Par conséquent **nous luttons à armes inégales face à nos concurrents lucratifs**. Quand une société par action peut lever des centaines de millions d'euros pour investir, y compris en fonctionnant à perte pendant de nombreuses années, nous ne pouvons pas résister. Le Groupe VYV a emprunté 500 millions d'euros sur 10 ans, pour investir notamment dans la prévoyance des actifs, enjeu social majeur. Le coût de 80 millions d'intérêts est énorme. Réviser ce sujet favoriserait l'investissement social. Et nous pouvons ouvrir de nouveaux champs de possibilités. Le travail mené autour de la finance durable, et depuis 2021 autour de la taxonomie sociale, est essentiel. Par ailleurs, le centre pour l'innovation sociale, lié au European Social Fund, peut se lier à l'accès aux instruments financiers dévoilés dans le plan d'action ESS (Invest EU).

Nos contributions prennent place aux côtés, entre autres, de nos partenaires, de nos fédérations et coupoles, de coalitions d'acteurs dont « ACT 4 SOCIAL EU », menée par l'IPSE et ESS France. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre !

Carte blanche

En Europe et ailleurs, nous sommes confrontés à des défis qui peuvent sembler insurmontables mais qui recèlent aussi des promesses. Social, écologie, santé, démographie, digital... cela alimente nos réflexions, motive nos actions, anime les engagements de notre promesse mutualiste, chaque jour.

Nous souhaitons partager cet appel, cette idée que nous portons haut et sans relâche : l'entreprise à but non lucratif est parfaitement dimensionnée face à ces défis, pour incarner les aspirations des générations actuelles et futures. Mais il faut lui donner les moyens de ses ambitions.

L'entreprise à but non lucratif a pour finalité la recherche d'un impact maximal pour ses bénéficiaires. Elle peut rendre des services et produire au prix le plus juste. Nous implantons des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, là où les lucratifs ne vont pas. Nos EHPAD pratiquent les tarifs sociaux. Nos centres de santé sont en secteur 1, sans dépassements d'honoraires. Nous réinvestissons nos excédents dans le logement social etc. Nous devons être fiers de ce modèle ancien et plein d'avenir !

L'enjeu en 2022 sera autour des questions de définition de nos modèles, en filigrane dans le plan d'action de Nicolas Schmit : société de personnes, non lucrative, lucrativité limitée, sans but lucratif, objectif social etc. Le déploiement et le progrès que nous souhaitons voir advenir exige de sortir du statu quo. Pour retrouver le goût de notre ambition européenne, trouvons les mots pour notre modèle.

Voxeurop

CHIFFRE CLÉ

131

LE NOMBRE
D'ACTIONNAIRES
DE LA COOPÉRATIVE
EUROPÉENNE DE PRESSE
GÉRANT VOXEUROP

CHIFFRE CLÉ

100%

LA TOTALITÉ DES
BÉNÉFICES
SONT RÉINVESTIS
DANS LE JOURNALISME
INDÉPENDANT

CHIFFRE CLÉ

31

LE NOMBRE DE
NATIONALITÉS
DES JOURNALISTES
CONTRIBUTEURS EN 2021

CHIFFRE CLÉ

50%

LA PART DES SIÈGES
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE
ATTRIBUÉS À DES
JOURNALISTES

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Voxeurop est un média indépendant pour une audience européenne, qui couvre l'actualité et les enjeux transfrontaliers en 5 langues. Voxeurop publie des analyses, reportages, enquêtes, tribunes et dessins de presse sur le changement climatique, l'asile et la migration, la démocratie, la politique et les questions économiques et sociales.

Depuis sa création en 2014, Voxeurop a développé un solide réseau de journalistes, correspondants, traducteurs et partenaires médias aux quatre coins de l'Europe. Première société coopérative européenne à gérer un média, Voxeurop est à ce jour détenue par 131 actionnaires (lecteurs, journalistes et traducteurs) dans 23 pays.

Paroles d'acteurs

“

Il est fondamental que l'ESS se penche sur les médias, piliers de notre démocratie et dont l'indépendance et les modèles sont aujourd'hui en danger.

Il existe de nombreuses alternatives en matière de gouvernance pour sanctuariser l'indépendance du travail des journalistes, il faut désormais accélérer sur les options de financements appropriées à leur développement.

”



CATHERINE ANDRÉ
Rédactrice en chef de
Voxeurop

Et si ... il existait un centre de ressources pour les acteurs de l'ESS au niveau européen ?

Un tel centre de ressources permettrait de mettre en lumière les initiatives, les bonnes pratiques et les opportunités et projets en cours dans les pays européens, de les comparer, et surtout de créer du lien entre les acteurs par-delà les frontières. Il pourrait également répertorier utilement les sources de financement du secteur à destination des médias européens qui s'inscrivent dans le modèle de l'ESS, ainsi que les conseils pour les dirigeants de ces médias.

ConcertES

CHIFFRE CLÉ

21

LE NOMBRE
D'ORGANISATIONS
MEMBRES
DE LA CONCERTATION
WALLONNE ET
BRUXELLOISE

CHIFFRE CLÉ

17

L'EXPÉRIENCE EN
NOMBRE D'ANNÉES
DE CONCERTES
EN MATIÈRE DE
CONCERTATION

CHIFFRE CLÉ

260 642

LE NOMBRE D'EMPLOI
TOTALISÉ PAR
L'ÉCONOMIE SOCIALE
EN BELGIQUE
FRANCOPHONE

CHIFFRE CLÉ

11 434

LE NOMBRE
D'ENTREPRISES
D'ÉCONOMIE SOCIALE
EN BELGIQUE
FRANCOPHONE



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

ConcertES est la plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie. Elle est née il y a près de 17 ans, à partir du constat que les acteurs de l'économie sociale manquaient un lieu de rencontre et de concertation pour co-construire et débattre des enjeux transversaux du mouvement.

En tant qu'interlocuteur unique auprès des instances régionales et fédérales, ConcertES propose un espace de réflexion novateur et stimulant pour ses 21 organisations membres, parmi lesquelles on retrouve des acteurs pluriels, actifs sur les deux territoires.

Par ses statuts, sa mission est de porter la voix de l'économie sociale auprès du politique, de promouvoir le modèle de l'économie sociale auprès des citoyens et de communiquer les statistiques relatives à l'économie sociale par le biais de l'Observatoire de l'économie sociale. Dans le respect du principe de subsidiarité, ConcertES travaille en appui de ses organisations membres et sur les thématiques et axes stratégiques que ses membres lui définissent.

Un travail de concertation qui permet de réunir une grande diversité d'acteurs en un même lieu de co-construction, pour dessiner collectivement les lignes directrices de développement de l'économie sociale comme modèle économique alternatif inspirant, tant au niveau national qu'europpéen, et mondial. Un modèle économique qui apporte des solutions concrètes dans un contexte de nécessaire transition socio-économique.

Et si ... l'Europe appliquait les principes de l'économie sociale à sa transition ?

À nos yeux, une politique de transition ne peut être réellement concluante que si elle est protégée de tout risque de réappropriation par des logiques lucratives. Nous ne sommes pas convaincus par la croissance verte comme fer de lance de la transition, et prôtons davantage une sobriété collective, plaçant l'humain au centre de la finalité sociale de l'entreprise. C'est en instaurant des balises claires en la matière que l'Europe deviendra un exemple à suivre au niveau international, avec les défis que cela suppose en matière de coopération, plutôt que de concurrence exacerbée. Les entreprises de l'économie sociale portent en elles, en Belgique comme dans toute l'Europe, cette vision transformatrice de notre société vers une transition économique, sociale et environnementale, elles sont sources d'inspiration.

“

Nous sommes à un moment charnière et passionnant de l'histoire de l'humanité, qui doit urgemment se réinventer collectivement. Si l'économie sociale n'a évidemment pas réponse à tout, elle apporte la vision essentielle d'une économie avant tout au service de l'intérêt commun, dans un respect du travailleur et de son environnement. Pour réussir le virage ô combien délicat de la transition, inspirons-nous à large échelle de ce principe fondamental de finalité sociale, et empêchons les dérives du green et social washing, qui servent uniquement à la rémunération déraisonnée du capital, maître incontesté d'une économie néolibérale à bout de souffle. Les clés d'un renouveau collectif existent. Reste la nécessité d'une volonté politique de s'en emparer, au-delà des discours.



BÉNÉDICTE SOHET
Secrétaire générale de
ConcertES

”

Le groupe MONDRAGON

CHIFFRE CLÉ
80 000
TRAVAILLEURS

CHIFFRE CLÉ
11 500
MILLIONS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE CLÉ
300
INSTALLATIONS DE
PRODUCTION
DONT 140 EN ESPAGNE

CHIFFRE CLÉ
14
CENTRES DE RECHERCHE
ET DE DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le groupe MONDRAGON est divisé en quatre groupes sectoriels : la finance, l'industrie, la distribution, et la connaissance avec des aires de recherche et de formation. Il est actuellement constitué de 96 coopératives autonomes, de 80 000 travailleurs, de 14 centres de recherche et de développement, et occupe la première place dans le classement des entreprises basques et la 10ème en Espagne. Notre activité a toujours été au service de la transformation sociale : l'approche coopérative comme outil social.

L'expérience de MONDRAGON démontre que toutes les activités peuvent être envisagées sous le prisme coopératif.

Nous sommes nombreuses et nous devrions être plus nombreuses encore, mais la réalité coopérative est encore trop peu connue. Nous devons promouvoir les avantages du modèle coopératif.

C'est notre moment !

“

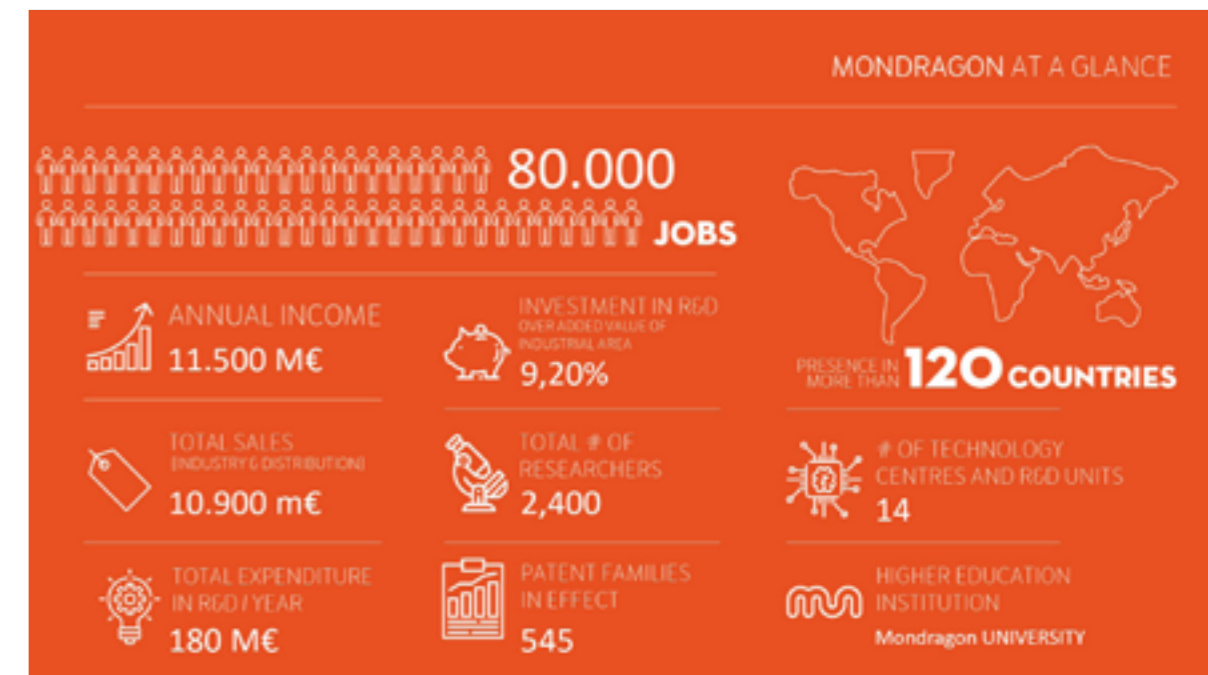
MONDRAGON experience, a cooperative experience, a different way of doing business.

A better one.

”



IÑIGO ALBIZURI
Président de CICOPA
Directeur des affaires publiques internationales
de MONDRAGON



Et si ... la plupart des entreprises européennes étaient des coopératives ?

L'index Gini, qui mesure les inégalités économiques, est meilleur dans certaines parties du pays basques, où la plupart des entreprises sont des coopératives, qu'en Finlande.

En effet, la meilleure manière d'obtenir un bon index Gini est une juste répartition de la richesse. Comment faire pour y parvenir ?

Peut-être en commençant par adopter une échelle des salaires de 1 à 3.

Est-ce possible ? Oui, c'est le cas à MONDRAGON.

Mais ce système est-il réellement compétitif ? C'est le cas pour de nombreuses activités comme la banque, la distribution, l'éducation, l'automobile, l'énergie... et bien d'autres secteurs encore dans lesquels nous sommes compétitifs depuis 1956.

Nous avons passé des années à répondre à ces questions, et nous recevons des milliers de visiteurs chaque année qui souhaitent constater eux-mêmes si c'est la vérité. Ça l'est, grâce à l'investissement quotidien de milliers de coopérateurs.

Notre longue expérience nous a permis d'apprendre de nos erreurs. Nous avons encore un long chemin à parcourir, car nous souhaitons laisser un héritage aux générations futures qui soit plus tout autant précieux, voire davantage, que celui qui nous a été transmis par les générations précédentes. Un monde meilleur est possible si nous coopérons tous.

L'Europe est l'endroit au monde le plus approprié pour en faire la démonstration car nous partageons des valeurs sociales qui fondent notre coexistence.

Les coopératives construisent un monde meilleur, nous n'en avons aucun doute.

Leviers identifiés

Présentation des leviers identifiés

1/ Porter au niveau européen une définition de l'économie sociale en droit positif

La promotion de la part la France d'une définition en droit positif de l'économie sociale au niveau européen pourrait lever ces freins en s'appuyant sur la base d'un ensemble juridique constitué :

- * des acteurs non-lucratifs et à ce titre ne disposant pas de capital social (qu'ils aient une part d'activité marchande ou non),
- * des entreprises dont l'affectation des excédents de l'activité est encadrée par des règles statutaires et majoritairement dédiées à la pérennité de l'activité, caractérisant ainsi une « lucrativité limitée » dans l'intérêt de leur objet social.

Cette définition donnerait sa place aux modèles non-lucratifs comme à la lucrativité limitée.

Une telle définition permettrait de contrebalancer les effets d'une jurisprudence européenne qui, en matière d'aides d'État ou de droit de la concurrence, demeure préjudiciable à l'ESS, par exemple en termes d'incertitude quant à l'application de règles fiscales. Cette définition considèrerait l'ESS non pas comme un ensemble d'activités, mais bien comme un ensemble de modèles divers et bâtis autour de principes de gestion partagée.

Une telle démarche de reconnaissance de modèles alternatifs d'entreprises (autour d'un passeport européen par exemple, à l'instar de celui existant pour les sociétés de gestion d'actifs pour lesquels la reconnaissance en tant que telle dans un État vaut reconnaissance dans un autre de manière réciproque) serait assurément inédite et pourrait, le cas échéant, être approfondie dans l'objectif de réserver l'accès à certains marchés publics ou activités, ou encore flécher certains outils financiers ou fiscaux.

Il pourrait être envisagé d'engager des discussions sur la reconnaissance de dispositifs d'agréments renforcés à l'exemple de l'ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) en France, ou sur l'application du régime des SSIG et SIEG (Service social d'intérêt général, et Service d'intérêt économique général) à certaines des activités déployées par les entreprises et organisations de l'ESS.

2/ Une taxonomie sociale prenant en compte les spécificités de l'ESS

La future taxonomie sociale devra prendre en compte les spécificités des modèles de l'ESS faute de quoi ils seront de fait désavantagés en matière d'accès à l'investissement : gouvernances désintéressées, prépondérance des objectifs d'utilité sociale, non-rémunération ou rémunération limitée du capital apporté. Des labels européens pourront utilement compléter cette approche.

3/ Renforcer le suivi du plan d'action européen pour l'économie sociale

La mise en place du plan d'action doit être évaluée annuellement par le groupe d'experts de la commission sur l'économie sociale et les entreprises sociales (GECES) afin que la promotion de l'économie sociale se poursuive durablement. Il serait également pertinent de renouveler le plan tous les six ans. Enfin, la taskforce sur l'économie sociale pourrait être renforcée en tant que mécanisme clé pour assurer la transversalité du plan d'action au sein des politiques publiques européennes.

4/ Soutenir le développement de la finance solidaire à l'échelle européenne

Il est urgent de favoriser l'émergence de fonds d'amorçage des entreprises de l'économie sociale au niveau européen, fonds souvent difficile à monter et trop peu nombreux pour financer plus largement l'innovation sociale en Europe. Faute d'éligibilité, les entreprises de l'économie sociale peinent parfois à accéder aux outils de garantie ; outils pourtant les plus efficaces en termes d'effet de levier. Le développement et le renforcement de ces outils, au niveau européen, est indispensable.

Les neuf labels de l'économie solidaire qui existent pour le moment dans différents pays européens - comme l'agrément Esus en France - qui donnent droit à des aides spécifiques n'ont pas été établis sur des critères communs et ne sont donc pour l'instant pas reconnus d'un État à l'autre. La création d'un label européen pour la finance solidaire comme référentiel exigeant et gage de la qualité « sociale » des produits financiers proposés permettrait leur développement à l'échelle européenne.

La partie du fonds INVEST EU dédié à l'ESS devra être mise au service de la concrétisation de son potentiel, notamment dans les transitions écologiques, territoriales, démographiques et numériques. Pour ce faire, et afin de pallier les difficultés d'accès au capital des entreprises de l'ESS, il importera qu'il prenne en compte les spécificités de ses modèles, et tout particulièrement la priorité accordée à sa contribution au bien-être des populations sur la lucrativité des apports financiers.

5/ Accélérer les transitions vertes et numériques de l'industrie de l'Union européenne

Pour ESS France, le rôle prometteur ou déjà déterminant de l'ESS dans les domaines suivants doit inviter à les considérer comme des terrains de mise en œuvre des transitions vertes : mobilité douce et décarbonée ; énergies renouvelables et citoyennes ; rénovation thermique du bâti ; économie circulaire, notamment dans le textile, les matériaux du bâtiment, l'électronique, ou encore la gestion des biodéchets (notamment sous la dimension de lutte contre le gaspillage alimentaire) ; agriculture durable et résilience alimentaire (notamment sous la dimension d'insertion par l'activité économique) ; éducation, formation, sensibilisation, accompagnement des différents publics aux mutations de production et de consommation.

Dans cette optique, l'activation du levier de la commande publique en tant qu'outil de solvabilisation des modèles en émergence/croissance est essentiel.

L'accent doit être mis sur l'ancrage territorial particulier des entreprises de l'ESS afin de promouvoir les coopérations économiques ou de favoriser les modèles/prototypes testés.

Reconnu en tant qu'écosystème industriel par la Commission, l'ESS doit maintenant prendre toute sa place dans la construction d'une économie européenne plus juste, plus verte et mieux localisée au regard des besoins des populations.

6/ Cartographier les chaînes de valeur pour valoriser la contribution de l'ESS à l'économie

L'ESS dispose de points forts dans certains secteurs. Leur déploiement dans tous les pays de l'Union doit être stimulé, ses modèles soutenus, notamment pour donner corps au socle des droits sociaux de l'UE

7/ Mobiliser le programme InvestEU pour investir dans des projets stratégiques de l'économie sociale et solidaire

Le programme InvestEU a notamment pour objectif d'accompagner l'accès à l'investissement d'entreprises et d'organisations de l'économie sociale. Il est important que les structures de l'économie sociale et solidaire aient conscience de l'existence de ces opportunités pour en bénéficier. Il s'agit ainsi de créer dans InvestEU du contenu informatif spécifiquement dédié à ces structures en recherche de financement. Des experts de l'économie sociale pourraient être désignés comme membres du comité d'InvestEU dédié à l'investissement.

8/ Créer des coalitions

Afin de faire grandir l'écosystème, il convient alors de mieux l'organiser. Générer des mutualisations entre pairs ou encore lancer des partenariats avec d'autres types d'entreprises permet d'accéder à une maturité plus grande et donc à un développement/diffusion plus ambitieux.

Ce type de travail permet de documenter les apports (impact, externalité, responsabilité territoriale) des organisations de l'ESS pour mieux baliser le chemin de développement tout autant que de pointer les tensions à résoudre pour y parvenir sans que soit perdu ce qui fait la spécificité de leurs principes de gestion (non-lucrativité ou lucrativité limitée, gouvernance partagée, partage de la valeur volontairement inclusif et redistributif, mobilisation de ressources bénévoles...) L'ESS permet également de mettre en place une démocratisation de fait de l'économie. Elle doit contribuer, avec d'autres, à l'affirmation et à la concrétisation de l'originalité d'un modèle de société européen plus sobre, impliquant mieux les citoyens dans les décisions qui concernent leur bien-être et l'accès à leurs droits, organisant par la délibération collective les tensions auxquelles font face ses entreprises et ses territoires.

Retrouvez l'ensemble des "FOCUS D'ESS FRANCE"



CRÉDIT PHOTOS

© p13 ETTY FIDELE • p24 MAEL BALLAND • p34 RYAN MAGSINO

CONCEPTION GRAPHIQUE

CLEO
studio



www.ess-france.org



contact@ess-france.org



[@ESS_France](https://twitter.com/ESS_France)

Lors du congrès de l'ESS, ESS France a souhaité mettre un focus sur plusieurs défis auxquels nous sommes confrontés. Ces travaux, appuyés sur la conviction d'une ESS comme pilier du modèle démocratique et social Républicain, ont permis de penser de nouveaux horizons de son développement et de ce qu'elle peut apporter pour orienter le progrès dans toutes ses dimensions.

Les livrets thématiques sont la traduction de cette volonté de capitalisation des travaux engagés. Ils rendent visible l'expertise et les possibilités offertes par l'ESS et permettent de faire émerger des leviers d'actions afin d'irriguer le débat public en période électorale mais également de fournir des objectifs de long terme, communs à toute l'ESS.